Nouvelles d'Europe. Février 2014. N° 1409

Candidats, serez-vous un maire européen ?

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union **européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)**
Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Février 2014
Les élus locaux sont des relais importants des politiques européennes. Maires, présidents de Communautés urbaines ou de groupements de communes, ils sont aussi présidents d'établissements hospitaliers ou d'organismes HLM. Ils participent à de grands projets d'équipements et à la formation des jeunes par leurs relations avec les établissements d'enseignements secondaires et supérieurs. Des fonds européens sont disponibles pour des projets et des politiques locales.

Sur la durée du mandat municipal qui s'achève, le Pas-de-Calais a utilisé 41 millions d'euros de fonds européens. Sur l'agglomération d'Arras où est situé radio PFM, qui diffuse les chroniques Nouvelles d'Europe, les politiques de l'emploi ont eu recours à 2.6 millions d'euro du Fonds social européen. Le centre hospitalier d'Arras et la Chambre de Commerce ont eu recours à respectivement 400 000 et 160 000 euros du Fonds européen de développement. La Communauté urbaine d'Arras et Pas de Calais habitat ont utilisé respectivement 4,8 millions et 500 000 euros du Fonds européen de développement. Les Lycées professionnels et collèges ont été aidés par 42 000 euros du Fonds social européen.

On le voit. La solidarité européenne joue au bénéfice de notre région et de nos villes. Nos maires et nos élus locaux doivent le faire savoir.

Nos élus sont aussi des représentants de l'Etat qui doivent participer à l'éducation à la citoyenneté européenne. Rappelons que notre pays est engagé par des traités européens à œuvrer pour un rapprochement des peuples européens. L'action de l'Union doit être expliquée. Au-delà, il faut encourager la connaissance mutuelle des européens, la prise conscience d'intérêts communs et d'un destin commun des européens.

Alors nos candidats aux élections municipales ont-ils conscience de leurs futurs devoirs d'élus vis-à-vis de l'Europe ? Ont-ils l'intention de n'utiliser l'Union européenne que comme un tiroir-caisse ? Ou vont-ils œuvrer à ce grand projet de vivre ensemble des Européens ?
Ce sont les questions que le Mouvement Européen du Pas-de-Calais a posé aux candidats aux élections municipales à Calais, Boulogne, Béthune, Bruay, Arras, Lens, Hénin-Beaumont.
Nos candidats :

- Ont-ils l'intention de donner une image internationale ou européenne à leur ville ?
- Vont-ils rechercher des financements européens ? sur quels projets ? et l'expliqueront ils à leurs administrés ?
- Vont-ils aider aux échanges de jeunes, aux jumelages, à l'éducation civique européenne dans les écoles, collèges, lycées ?
- Porteront-ils les symboles de l'Union : le drapeau sur les bâtiments publics, l'hymne européen lors des cérémonies, la fête de l'Europe. Baptiseront-ils des rues et places « rue ou place de l'Europe » ?

L'Union européenne aide les collectivités territoriales. Elle les consulte sur ses politiques notamment au sein du Comité des régions. Chaque élu peut, à sa place, aider à la construction de cet ambitieux projet de l'Union des européens.

Les résultats de l'enquête du Mouvement Européen Pas-de-Calais seront rendus publics à la mi-mars. Le but en est, bien sûr d'aider nos concitoyens à faire le choix de maires européens.